

Baie D'Hudson

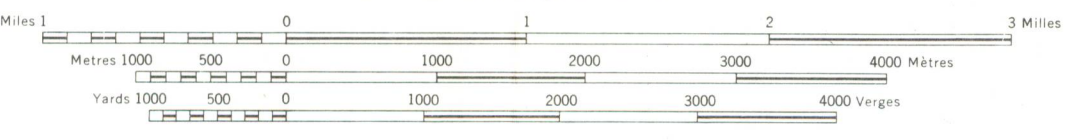
9066 G "Ile Anderson"

9064 G "Lac Desjardins"

CARTE - MAP  
9065 G

LE GOULET  
QUÉBEC

ÉCHELLE 1:50,000 SCALE



ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES, À QUÉBEC, OU À LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, À OTTAWA. COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE PUBLICATIONS DIVISION OF THE FEDERAL DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES, QUEBEC CITY, OR FROM THE GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA. LES ÎLES DU LARGE SONT DANS LE DISTRICT DE KEEWATIN T.A.O. OFF-SHORE ISLANDS LIE WITHIN THE DISTRICT OF KEEWATIN T.A.O.

La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à proton qui mesure le champ magnétique total avec une précision de 1 gamma. Le tracé des lignes de vol a été établi sur photographies aériennes à partir des informations des films de 35 mm, repoussés sur des cartes topographiques, transférés sur pellicule stable transparente et digitalisés.

Après l'édition des données, les coordonnées des intersections et les différences entre les valeurs magnétiques des traverses et des lignes de contrôle ont été utilisées dans la procédure manuelle de nivellement.

À l'aide d'un programme préparé par Geotrex Limited, les valeurs du champ total ont été interpolées aux nœuds d'une grille de maille de 0,3219 cm à l'échelle de la carte. Les cartes aéromagnétiques ont été produites sur le traceur mécanographique de Photostat Inc.

On peut se procurer les données sous forme digitale au ministère des Richesses naturelles du Québec et au ministère fédéral de l'Énergie, Mines et Ressources, au coût de la saisie et de la copie. Les données sont formées analogiquement et sont disponibles seulement au ministère des Richesses naturelles du Québec.

Levé aéromagnétique effectué par Photostat Inc. et Geotrex Limited entre juin 1973 et septembre 1975.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale.

Carte de base provenant de cartes publiées par la Direction des Levés et de la Cartographie, ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, Ottawa.

This map was compiled from digitally recorded aeromagnetic survey data obtained by a proton precision magnetometer which measured the total field with a resolution of 1 gamma. The flight path of the survey aircraft was recovered from 35 mm track film onto aerial photographs, transferred to a topographical map, reproduced on stable material, and digitized.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverses and control lines and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis.

The total field values were generated on a 0.3219 cm square grid at the published map scale using Geotrex Limited computer programs; the final aeromagnetic maps were contoured using the computer and digital plotting facilities of Photostat Inc.

The data used in compiling this map are available in digital form from the Québec Department of Natural Resources and the Canadian Department of Energy, Mines and Resources, for the cost of retrieval and copying. The analog records are available from the Québec Department of Natural Resources only.

Airborne magnetic survey carried out by Photostat Inc. and Geotrex Limited between June 1973 and September 1975.

No correction has been made for regional variation.

Base map from maps published by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

- LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)  
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
- 500 gammas
  - 100 gammas
  - 20 gammas
  - 10 gammas
  - Dépression magnétique  
Magnetic depression
  - Lignes de vol
  - Flight lines
  - Altitude du vol: 300 mètres au-dessus du niveau du sol  
Flight altitude: 300 metres above ground level



This document was produced by scanning the original publication.  
Ce document est le produit d'une numérisation par balayage de la publication originale.

CARTE - MAP  
9065 G  
LE GOULET  
QUÉBEC  
34 C  
2

PUBLIÉE EN 1980 - PUBLISHED 1980